

CCMI non signer facture envoyé pour permis de construire

Par off, le 19/01/2016 à 13:52

Bonjour,

J ai demande un devis à un constructeur pour voir si on pouvait construire...je n ai pas signer de CCMI et aujourd' hui il m envoie une facture pour un permis de construire qui n a jamais été déposé vu que la banque a refusé le pret.

Sachant que je n ai rien signé est ce que je dois payer la facture???